

# CREATION PARKING STATION DE SKI

- Appel d'offre public : national
- **Date de parution : 18/03/2019**
- **Date de cloture : 17/04/2019**
  - Localisation : 09 - Ariège (Occitanie)
  - AAPC
  - travaux
  - Procédure : adaptée
- Secteur d'activité : Travaux de construction, BTP

## Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

### COMMUNAUTE DES COMMUNES

#### Texte légal de l'appel d'offre

AVISD'APPELPUBLICALACONCURRENCE

Organisme : nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU

PAYS D'OLMES, M. Gérald SGOBBO - Président, Hôtel d'Entreprise, 1 Chemin de la Coume, 09300

Lavelanet, Tél : 05 34 09 33 80, mèl : [correspondre@aws-france.com](mailto:correspondre@aws-france.com) , web : [http://www.paysdolmes](http://www.paysdolmes.org/) .

org/

L'avis implique un marché public

Objet : CRÉATION D'UN PARKING A LA STATION DE SKI DES MONTS D'OLMES - PROGRAMME VOIRIE  
2018 - CONVENTION DE MANDAT COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OLMES ET COMMUNES  
DE BELESTA, L'AIGUILLON, ROQUEFIXADE, CARLA DE ROQUEFORT, LESPARROU, NALZEN

Référence acheteur : 38 2018

Procédure : Procédure adaptée

Forme du marché : Prestation divisée en **lots** : non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères  
énoncés ci-dessous avec leur pondération

40 - Valeur technique de l'offre (qualité du mémoire technique 25% et moyens affectés à l'exécution  
du marché 15%)

60 - Prix

**Remise des offres : 17 avril 2019 à 12h00 au plus tard.**

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : 4 mois, à compter de la date limite de réception des offres.

Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNESDUPAYSD'OLMES,ServiceJuridique,Hôteld'Entreprise,Renseignements :[http://agysoft.  
marches-publics.info/](http://agysoft.marches-publics.info/), 09300 Lavelanet,Tél : 05 34 09 33 80, mèl : [servicejuridique@paysdolmes.org](mailto:servicejuridique@paysdolmes.org)

Envoi à la publication le : 14 mars 2019

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet  
avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur [http://  
agysoft.marches-publics.info](http://agysoft.marches-publics.info)